

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 AVRIL

RÉJOUISSONS-NOUS !

Il paraît qu'il faut nous réjouir. C'est le gouvernement qui l'ordonne. A l'occasion du Centenaire de la Révolution et de l'ouverture de l'Exposition Universelle, de grandes fêtes vont avoir lieu. La République veut que nous soyons en liesse.

Pour donner l'exemple, M. Carnot va présider les fêtes de Versailles. Avec cet air folâtre qui lui donne l'air d'un ordonnateur de pompes funèbres conduisant l'enterrement de la troisième République, il prononcera un discours. Des cantates seront chantées à la louange de la République.

Il y aura encore d'autres discours : discours de Tirard, discours de Rouvier, discours de Thévenet; les ministres de la République renouvelleront sur l'autel de la Patrie le serment du Jeu de Paume et celui de sauver la République menacée par les conspirateurs.

Les jeunes élèves des deux sexes, des maisons d'éducation officielles, ont été gratifiés d'un congé de quatre jours. Joie sans mélange.

Mais ce n'est pas assez. Dans toutes les communes de France, des fêtes devront être organisées. Partout les gardes-champêtres, revêtus de leurs plus riches baudriers, annonceront aux populations étonnées que la République leur commande de se réjouir.

Que mon joyeux appel sur l'heure vous rassemble,
Jamais vous n'aurez eu tant de plaisir ensemble.

Le programme de ces fêtes populaires n'est pas encore connu. On y verra probablement le mâl de cocagne traditionnel et ces tourniquets qui peignent si bien la lutte des républicains avides de décrocher la timbale.

La première République goûtait fort les fêtes publiques, les parades officielles, les cérémonies en plein air.

Pourquoi celle-ci ne nous offrirait-elle pas quelque chose d'analogue? Les festins en plein air avaient notamment un certain attrait.

Ne pourrait-on pas donner, par exemple, un grand banquet républicain sur la place publique? Tous les purs y assisteraient et célébreraient en cœur la Liberté, l'Égalité et la Fraternité que nous a données le régime qui nous divise le moins.

La République n'est pas, comme on sait, un régime de soustractions. Tout d'ailleurs, en ce moment même, ne nous invite-t-il pas à célébrer ces vertus civiques si chères aux républicains?

N'avons-nous pas la liberté? On ne voit plus de ces arrestations arbitraires, ni de ces perquisitions odieuses qui ont trop souvent souillé les régimes déchus.

N'avons-nous pas l'égalité? On ne voit plus de ces poursuites politiques ni de ces tribunaux d'exception qui remplacent la conscience impartiale du juge par des haines et des passions avides de s'assouvir en condamnant les accusés.

N'avons-nous pas la fraternité? La concorde règne entre les républicains, leurs journaux

sont pleins de mansuétude et ils peuvent chanter avec allégresse des hymnes à la Paix, à l'Union et à la Liberté.

Réjouissez-vous donc. Nous sommes en 89; mais souvenez-vous que 93 n'est pas loin.

INFORMATIONS

RECOMMANDATION UTILE

M. Constans et M. Spuller viennent d'adresser aux fonctionnaires relevant de leur département une circulaire dans laquelle ils s'efforcent de démontrer que tous les Français sans distinction de parti doivent avoir à cœur de fêter la date glorieuse de 1789. Nous nous plaignons à constater que la circulaire, telle qu'elle est rédigée, semble répudier les horreurs qui suivirent la première année de la Révolution.

Mais nous ferons remarquer à M. Constans que c'est une étrange façon de convier les partis à fêter la liberté, que d'en priver les hommes coupables de ne pas professer, en matière de gouvernement, les mêmes idées que l'ancien gouverneur général du Tonkin. Nous ajouterons qu'il y a quelque ironie à leur adresser une invitation telle.

Plus loin, M. Constans désire que l'inauguration de l'Exposition soit faite avec un redoublement de pompe et qu'il y ait à cette occasion un supplément de mise en scène. Il faut faire mieux encore qu'au 14 Juillet.

M. Constans n'est pas très rassuré, on le voit, sur l'enthousiasme des populations; il éprouve le besoin de réchauffer leur zèle.

A quoi bon? Le supplément décoratif que les ministres demandent, le gouvernement de M. Carnot ne nous l'a-t-il pas librement octroyé?

La loi des suspects, la Haute Cour, les perquisitions et les arrestations comptent bien pour quelque chose.

Si M. Constans l'a oublié, les populations s'en souviennent.

CONSEIL DES MINISTRES

M. Thévenet, garde des sceaux, ministre des cultes, a soumis à la signature du Président de la République des décrets aux termes desquels :

M. Berthet, curé à Serres (Hautes-Alpes), est nommé évêque de Gap.

M. Gilly, curé capitulaire à Nîmes, est nommé évêque de Nîmes.

M. Servonnec, chanoine à Lyon, est nommé évêque de Digne.

M. Batifolier, curé de Saint-Bernard, de La Chapelle, à Paris, est nommé évêque de Mende.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE

Le gouvernement est de plus en plus inquiet. La Haute Cour a beau chercher, elle ne trouve rien, et le public commence à rire de cette course vaine à « l'attentat ». On dit que M. Quesnay de Beaurepaire est aussi fort au regret de s'être engagé dans une affaire prudemment évitée par son prédécesseur, M. Bouchez.

La commission s'est réunie hier matin; elle a entendu plusieurs témoins convoqués sur l'ordre de M. Merlin.

Entre autres personnes, l'anarchiste Soudey a été entendu.

Soudey avait déclaré à plusieurs de ses amis qu'il ne répondrait pas aux questions qui lui seraient posées.

L'anarchiste a été conduit au Luxembourg par deux agents de la sûreté, qui l'ont attendu dans la cour du Palais.

Le général Ferron a été entendu dans l'après-midi.

Une nouvelle consigne de la commission interdit aux journalistes de stationner sur le Perron ou dans la grande cour du Luxembourg.

Le préfet de la Seine a adressé aux maires des différents arrondissements de Paris une circulaire leur recommandant d'adresser aux habitants des invitations à pavoiser et à illuminer leurs demeures à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition.

Il paraît qu'on doutait de l'enthousiasme des Parisiens.

La circulaire de M. Poubelle n'est pas pour le réchauffer, car si l'Exposition est populaire, la République, avec sa Haute Cour et ses perquisitions, ne l'est point.

On sait que la Presse, organe de M. Laguerre, a été mise en vente lundi soir par devant notaire.

Trois acquéreurs se présentaient : un inconnu, M. Jaluzot et M. Gayda, agissant pour M. Laguerre.

L'inconnu lâcha à 150,000, et M. Jaluzot abandonna la partie à 164,500.

Ce fut donc M. Gayda, qui, au nom de M. Laguerre, fut déclaré adjudicataire au prix de 165,000 francs.

AUTRES JOURNAUX POURSUIVIS

De nouvelles assignations ont été lancées; quatre atteignent des journaux déjà poursuivis, tels que la Cocarde et l'Intransigeant; la cinquième concerne l'Eclair.

Il nous paraît difficile que le cas de suspicion légitime ne soit pas invoqué par les journaux poursuivis. M. le procureur général est le supérieur hiérarchique du substitut qui devra requérir, et dès lors on voit combien il sera pénible à ce magistrat d'affirmer son indépendance. Et les juges, seront-ils dans les conditions voulues pour juger leur procureur général?

PERQUISITIONS A DECAZEVILLE

Le Pays noir, journal boulangiste de Decazville, annonce que le commissaire de police a reçu de M. Constans trois plis renfermant l'ordre de procéder à des perquisitions au domicile de trois personnes de Decazville et, quel que soit le résultat de ces perquisitions, d'arrêter immédiatement les trois personnes en question et de les conduire à la prison de Villefranche. Un télégramme, ajoute le Pays noir, doit ultérieurement prévenir la police de Decazville du moment exact auquel elle devra exécuter les mesures prescrites.

FAUTE DE SERGENTS DE VILLE

Un rédacteur du Gaulois a assisté, samedi, avenue Rapp, à une scène bien amusante.

Vers trois heures et demie, un camelot y chantait, avec un très grand succès, du reste, une chanson boulangiste : *Boulangier tape dans le tas*, où nos gouvernants sont traités de dure façon, lorsque M. Rouvier en personne s'approcha du camelot et l'interpella violemment, lui défendant de chanter sur la voie publique des injures au gouvernement.

Le camelot, qui ignorait à quel personnage il avait affaire, lui répondit, sur un ton peu diplomatique, qu'il eût à le laisser tranquillement exercer son métier.

Alors M. Rouvier, s'adressant à un vieux monsieur qui l'accompagnait :

— Tâchez donc, lui dit-il, de trouver un gardien de la paix.

Le vieux monsieur descendit aussitôt l'avenue Rapp et, comme il tardait à revenir, M. Rouvier courut lui-même à la recherche d'un sergent de ville.

Pendant ce temps, le camelot, entouré d'une foule nombreuse, reprenait sa chanson, dont chaque couplet était souligné par une triple salve d'applaudissements.

Quand il eut fini, un monsieur s'approcha de lui et lui dit à mi-voix que le personnage avec lequel il avait échangé de vifs propos n'était autre que M. Rouvier.

En entendant ce nom, le camelot plia en hâte son ballot de chansons et prit la fuite; lorsque, cinq minutes plus tard, M. Rouvier revint, sans sergent de ville, il trouva une foule gouailleuse — mais point de camelot.

M. ANTOINE A MARSEILLE

M. Antoine est arrivé lundi matin à Marseille; il a été reçu à la gare par les membres du Comité d'Alsace-Lorraine aux cris de : Vive la France! Vive Antoine! poussés par de nombreuses personnes. Il y a eu quelques sifflés et des cris de : Vive Boulangier!

M. Antoine a présidé, dans l'après-midi, une conférence faite par M. Siébacker.

Des obstructionnistes ont essayé de provoquer du tumulte.

L'assistance a acclamé M. Antoine; celui-ci, prononçant un discours au banquet qui a eu lieu le soir à l'hôtel du Louvre, demande à tous les Français, au nom des souffrances de l'Alsace-Lorraine, d'oublier leurs divisions et leurs querelles, de se réconcilier pour la Patrie et la République. Il signale les dangers du boulangisme, rappelle les malheurs que le Pouvoir personnel a causés en France; 1870 nous a guéris du bonapartisme; il espère que 1889 nous guérira du boulangisme. (Applaudissements.)

M. Antoine a assisté, à l'issue du banquet, à un punch offert par le Syndicat des Poissonnières où une jeune Lorraine lui a remis un bouquet aux couleurs nationales.

Plusieurs allocutions ont été prononcées. Il n'y a eu aucun incident.

LE GÉNÉRAL BOULANGER A LONDRES

Le général Boulanger a quitté Bruxelles ce matin à 6 heures. A 11 heures il s'est embarqué à Ostende et débarquera à Douvres.

Le général arrivera à Londres à 4 heures 1/2. Il descendra à Bristol Hôtel.

Avant-hier, après le déjeuner, ses amis lui

ont offert un bouquet de lilas blanc, de roses et d'œillets rouges, en lui exprimant leurs souhaits pour son prochain retour en France. « Nous rentrerons bientôt, a-t-il répondu, et nos idées triompheront aux prochaines élections. Quant à moi, a-t-il ajouté, à Londres ou ailleurs, je travaillerai partout pour la France et pour la Patrie. »

Il paraît que des quantités d'œillets rouges ont été expédiés à Bruxelles lundi 22, veille de la Saint-Georges.

Comment le général Boulanger sera-t-il accueilli à Londres ?

« Il sera le bienvenu en Angleterre, dit le *Daily Telegraph* ; et, en fait, il serait difficile de dire à quel moment — à de rares exceptions près — l'Angleterre n'a pas été heureuse de donner l'hospitalité à un réfugié politique étranger.

« Nous avons reçu avec la même cordialité Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Louis-Napoléon, Mazzini, Metternich, Kossuth, Ledru-Rollin, Talleyrand, Chateaubriand et tant d'autres. »

L'ELECTION DE CHARENTON

Voici les résultats définitifs de l'élection pour un siège de conseiller d'arrondissement qui a eu lieu dimanche à Charenton :

Inscrits, 18,066. — Votants, 8,014.

MM. Heberlin	3,900
Général Boulanger	3,898
Divers	59
Nuls	163

De graves irrégularités ont été commises dans les opérations électorales, et leur cause se devine facilement.

A neuf heures du soir, le général Boulanger avait 363 voix de majorité. Comment cette majorité relativement énorme s'est-elle subitement évaporée ?

C'est bien simple : une centaine de bulletins au nom de M. Boulanger furent déclarés nuls, parce qu'ils ne portaient pas la mention : général Boulanger. D'autres encore, confectionnés à la main, furent annulés, parce que l'encre qui avait servi à tracer le nom du candidat avait produit quelques taches, simplement causées par le pliage des bulletins.

La vérité est, en somme, que le général Boulanger a eu la majorité des votes, mais que les scrutateurs ont fait un tour d'escamotage au profit de son concurrent.

M. Heberlin

On lit dans le *Monde* : « Le *Figaro* a voulu célébrer à sa manière le vendredi-saint. Il a publié son premier-Paris un article sur le punitaire, signé Quidam. C'est la mélangée de mieux réussi d'ignorances, d'inconvenances, de blasphèmes plus ou moins conscients et d'impudicité, le tout assaisonné à la sauce spéciale du boulevard. Cette marmelade

figaresque ne mérite pas de réfutation ; s'étonner ou s'indigner, vu les pratiques habituelles du *Figaro*, serait naïf ; mais nous tenons à adresser des compliments aux familles « chrétiennes » qui font encore de ce journal l'ornement de leur table de salon. »

LE POURVOI DE M. NUMA GILLY

M. Numa Gilly a signé jeudi son pourvoi en cassation.

MM. Chirac, Savine et Peyron ont signé leur pourvoi à la sortie de l'audience.

ALGÉRIE. — On mande de Constantine que la température s'étant élevée depuis quelques jours, on s'attend à bref délai à une écloison générale de criquets dans toutes les régions contaminées. D'ailleurs, on signale déjà des écloisons particulières à Taher et à Fermatou ; et avant la fin du mois, il faudra certainement faire lête au fleau de tous les côtés.

M. Tirman, qui s'est rendu dans la province de Constantine pour visiter les chantiers de destruction, s'est arrêté d'abord à Bordj-bou-Arréridj, puis il a inspecté divers points. Le gouverneur a pu constater que les mesures prescrites avaient été ponctuellement observées.

De véritables plans de mobilisation, tant pour les hommes que pour les bêtes de somme destinées au transport du matériel avec des cadres de chefs français et indigènes, ont été partout établis.

Des cartes de gisement des pontes, des registres contenant la nomenclature méthodique des contingents des travailleurs, de leur répartition, des appareils et approvisionnements, soigneusement dressés, se trouvent dans toutes les communes ou sections, de sorte qu'on est autorisé à compter sur le succès de la campagne.

Le Centenaire de 1789 à Lyon

Les journaux ont reçu la communication suivante :

Monsieur

Le mouvement de 1789, dont on va célébrer le centenaire, est le point de départ d'une révolution complète dans l'organisation sociale de la France.

Les abus de l'ancien régime avaient produit de graves souffrances et réclamaient de vastes réformes.

Pour mieux les accomplir, le gouvernement royal fit, selon sa tradition, appel au pays, et provoqua la rédaction des cahiers dans lesquels toutes les classes de la société exprimèrent librement leurs vœux et doléances.

Qu'est-il advenu de ces vœux et doléances ? Si de nombreux abus ont été supprimés, d'autres ont pris leur place. On sait, en effet,

que le mouvement de 1789 ne fut pas maintenu dans les limites tracées par les cahiers. Dirigé suivant les principes rationalistes, il aboutit à la rupture de toutes les traditions, puis à l'établissement d'un régime nouveau, et imposa la Révolution à une nation qui ne voulait que des réformes.

Quelles en ont été les conséquences ?

La religion est persécutée ;

Les libertés civiles les plus nécessaires ont cessé d'être garanties ;

Les droits naturels du père de famille sont méconnus ;

Une centralisation excessive, contraire à la pratique de tous les peuples prospères, substitue la bureaucratie à l'effort personnel des hommes de bien, désireux de se dévouer à la chose publique ;

Les intérêts matériels sont lésés ;

La justice ne s'obtient qu'à grands frais et ses ministres, privés des antiques garanties de son indépendance, sentent diminuer le respect dont la magistrature française était entourée ;

Les finances sont dilapidées ;

L'industrie, le commerce et l'agriculture font entendre des plaintes universelles ;

Des grèves fréquentes compromettent gravement la sécurité publique ;

En un mot, la situation du pays est sérieusement compromise. Ceux-là seuls qui détiennent le pouvoir sont satisfaits.

En face d'un tel état des affaires publiques, au lieu de s'approprier à célébrer pompeusement et les yeux fermés le centenaire de 1789, n'est-il pas nécessaire, n'est-il pas urgent de rechercher quelles sont les causes de la désorganisation sociale ?

Ce que le pouvoir ne veut pas faire, faisons-le ; rédigeons nos cahiers de vœux et doléances, comme le firent nos pères en 1789.

Ce mouvement, commencé par l'assemblée commémorative des états de Romans, sera continué dans toutes les provinces de France.

C'est pourquoi une assemblée provinciale, représentant le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, aura lieu à Lyon au printemps prochain.

Pour que les intérêts divers dont la sauvegarde constitue les libertés et la prospérité publiques puissent être étudiés avec compétence, il sera nécessaire de constituer au sein de l'assemblée des groupes spéciaux.

Nous croyons devoir les signaler dès maintenant :

Le premier groupe s'occupera de tout ce qui concerne la religion, la famille et les mœurs.

Le deuxième s'occupera de l'éducation et de l'enseignement à tous ses degrés.

Le troisième, des pouvoirs publics, depuis l'Etat jusqu'à la Commune, avec les nombreux services qu'ils comportent.

En quittant la jeune fille, M^{lle} de Kerdu lui serra la main. Mais elle n'osa pas l'embrasser : l'oncle était debout sur le pas de la chaudière.

XVII

Parler en France de féodalité ! qui l'oserait ? qui trouverait cette audace ? Pour beaucoup des esprits du jour, la féodalité revêt l'aspect d'un chevalier hautain, tout barde de fer, maître impérieux de vassaux opprimés ; ou bien d'un seigneur ombrageux, tournant vers la puissance royale un regard pareil à celui du chacal qui voit le lion au bout de la plaine ; ou bien, encore, elle prend la forme d'un castel en ruines surplombant une vallée silencieuse avec cette mélancolie grandiose qui s'attache aux vestiges d'un prestigieux passé.

Mais prétendre que la féodalité demeure, qu'elle est debout, intacte, forte de ses droits, fervente à remplir ses devoirs, voilà ce que le grand nombre appellerait une chimère, un mensonge, et quelques-uns peut-être une manœuvre.

Et cependant la féodalité vit encore ! Elle n'a pas déposé sa couronne secondaire ; toujours la même, elle s'incline devant une puissance souveraine, tandis qu'elle porte dans ses

bras d'humbles et chères populations.

Le cinquième et le sixième, des intérêts industriels, agricoles et commerciaux, avec les subdivisions qu'il sera utile d'établir.

Cet appel sera entendu, nous en avons la ferme conviction, par tous les hommes qui ont à cœur le relèvement de la patrie. Aussi, nous ne doutons pas qu'ils ne se rencontrent en grand nombre à la réunion projetée. Nous les prions seulement de vouloir bien se faire inscrire, selon leur préférence et leur spécialité, dans l'un des groupes désignés plus haut. Ainsi, dans cette assemblée, au moins, la région offrira une représentation vraie des intérêts, représentation qui manque aujourd'hui complètement à notre organisation politique.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Plus de cent signatures de négociants, manufacturiers, ouvriers, propriétaires, hommes d'affaires, etc., suivent ce document, et la liste d'adhésion est toujours ouverte.

ÉTRANGER

RUSSIE. — *Complot nihiliste*. — De graves nouvelles nous arrivent de Russie.

Le nihilisme que l'on croyait à jamais détruit vient de reparaître avec une intensité et une audace qui ont jeté la consternation non seulement dans le monde officiel russe, mais aussi dans les rangs de la bourgeoisie et du peuple qui réprouvent également ces conspirations et ces attentats.

La police aurait découvert un nouveau et plus audacieux complot dirigé contre la famille impériale. De nombreux officiers y seraient compromis ainsi que de hauts personnages politiques.

Le siège de la conspiration était à Varsovie. D'importantes arrestations devaient d'y être faites.

Le tsar, très impressionné de la marche que prennent les événements, se demande si la Russie va revoir les jours néfastes de 1881.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Un oubli du « Patriote »

Sous ce titre, on lit dans l'*Anjou* :

« A propos de l'élection du canton Nord-Est de Saumur, le *Patriote* se croit autorisé à conclure de la majorité relativement faible obtenue par le candidat conservateur, M. Albert Bruas, que les idées républicaines ont fait un très grand pas dans cet espace de neuf années. »

Le *Patriote* nous semble aller un peu vite dans ses conclusions ! Il n'oublie qu'une chose,

il n'est pas besoin de franchir des mondes pour voir ce spectacle. Presque aux portes de la France, il se perpétue sans que nul ait envie de s'en indigner.

L'Autriche, cette terre aristocrate, cette pépinière de ducs et d'archiducs, compte dans son sein un certain nombre de principautés où l'on retrouve exactement le régime féodal. Les princes, souverains héréditaires de ces petits Etats, sont soumis à l'Empereur.

Rien de rétrospectif dans ce système. C'est la suite d'un ordre de choses bien des fois séculaire qui s'est maintenu dans son invariabilité.

Est-ce à dire que ces obscurs suzerains n'ont transformé, au cours des âges, ni eux-mêmes, ni leur politique ? Ce serait folie de le penser. Nul d'entre eux, bien sûr, ne voudrait se montrer, dans une assemblée, paré de l'ample simarre, des bottons de feutre et du chaperon fourré qui distinguaient nos derniers barons féodaux. Par exemple, il est à croire qu'ils ne souhaiteraient pas davantage coiffer le bonnet rouge moderne. Or, il en est de leur gouvernement tout comme de leur costume.

Une de ces principautés féodales, celle de

53 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

JOSEPHE

Par Marthe Lachèse

Mais la richesse, mais le rang, où étaient-ils ? Les avalanches, qui écrasent, qui engloutissent, s'abatent-elles donc aussi sur les familles ? Oui, quelquefois. Le flot fond sur une cime et tout roulé dans le ravin.

Lisbeth, debout près de M^{lle} de Kerdu, souriait simplement à sa belle aïeule. Joséphe n'osait se montrer curieuse : elle craignait d'humilier la montagnarde. Elle cherchait de quelle manière formuler une question quand, sur le chemin, une voix d'homme rétentit. Elle chantait ce refrain populaire dans le pays de Saint-Gall :

Was für ein Schief Gesicht !

Wond, manchst dem du

Das ein Aug' offen,

Das andre Aug' zu

— Voici mon oncle, dit Lisbeth.

Joséphe ferma l'écrin et, non moins romp-

(1) Quelle louche figure

Fais-tu, ô tunc !

Un œil ouvert,

L'autre fermé !

tement, Lisbeth le remit dans le coffre. Elle y jeta les billets de banque, ferma le tout, et achevait de le restituer au casier, sous les pièces d'étoffe, quand la porte s'ouvrit. Un chien s'élança dans la salle et l'homme, au contraire, s'arrêta un moment sur le seuil.

Il entra cependant, salua M^{lle} de Kerdu, il regardait tour à tour les deux jeunes filles dont le visage portait encore la trace de leurs larmes.

— Voulez-vous quelque chose, mon oncle ? demanda Lisbeth.

Oui... N'ôte dérange pas... Pardon, Madam.

Joséphe comprit que le tête à tête avait pris fin. Elle se leva aussitôt et Lisbeth ne chercha pas à la retenir.

— Adieu, Lisbeth Baüer, dit M^{lle} de Kerdu. Je vous attends au Hof, après-demain, à neuf heures, ainsi que votre fiancé. Je vous présenterai à mon grand-père, qui sera charmé, comme moi, de faire de plus près connaissance avec le chanteur Frantz Mayeiger.

— Frantz et moi, nous sommes à votre disposition, Fraulein, répondit la montagnarde.

Joséphe sortit et Lisbeth l'accompagna jusqu'à la barrière qui fermait le petit enclos.

si tant est qu'il l'ait jamais connue : c'est que le candidat républicain (M. Pottier, à l'honneur d'être président du Conseil de fabrique d'Allonnes. Est-il téméraire de penser que beaucoup de voix ont dû s'égarer sur un candidat qui se présentait aux suffrages des catholiques sous de si heureux auspices ?

» Que le *Patriote* se réjouisse de la juste influence que possèdent les marguilliers dans leurs paroisses, c'est un bon sentiment, et nous n'y trouvons rien à redire. Nous estimons néanmoins que, dans l'intérêt de la religion et du pays, les catholiques feront bien de ne jamais voter pour un républicain, fût-il même marguillier, comme M. Pottier.

» Quant au raisonnement que le *Patriote* voudrait échafauder sur un fondement si peu solide, il faut que notre confrère en prenne son parti. Non seulement les idées républicaines n'ont rien gagné en Anjou, mais elles y ont considérablement perdu. On le verra bien aux élections prochaines, où tous les conservateurs, sans exception, voteront contre les candidats de la République opportuno-radical, qui est la ruine matérielle et morale du pays.»

Un musicien nous a adressé ce matin de judicieuses observations que nous insérerons volontiers si l'auteur veut bien se faire connaître.

Quelque mérite que présente une correspondance anonyme, nous ne pouvons la publier qu'autant que nous en connaissions la paternité.

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique municipale de Saumur commencera ces concerts d'été dans le Square dimanche prochain 28 avril, à 3 heures 1/2 du soir.

Programme.

Dumacus, pas redoublé... PETIT.
La Grotte des Fées, fantaisie... LAVILLEDIEU.
Papillon, solo de clarinette et air varié pour alto.
Les Huguenots, grande fantaisie... MEYERBEER.
Le Printemps, allégo... X.
Le chef de musique, V. MEYER.

NOUVELLE INVENTION

On lit dans l'*Espérance*, de Nantes :

« Par suite des continuelles variations de débit de la Loire, qui roule de profondes eaux l'hiver et découvre presque tout le sable de son lit l'été, les populations riveraines ont été de tout temps privées des ressources que devrait offrir ce grand fleuve, s'il était toujours navigable.

» Grâce à une nouvelle invention d'un de nos compatriotes, M. Oriolle, cet état de choses va cesser et on pourra enfin remonter par les plus basses eaux jusqu'à Orléans et au-delà.

» On a, en effet, essayé jeudi, entre notre port et Basse-Indre, un bateau d'un nouveau type,

long de 20 mètres, large de 3^m 50, capable de porter 450 voyageurs sans caler plus de 0^m 25 et susceptible de naviguer dans une profondeur de moins de 0^m 40 d'eau. Les résultats obtenus ont été absolument remarquables, et consacrent du premier coup la disposition du moteur imaginée par M. Oriolle.

» Bien des gens seront assurément surpris d'apprendre que l'omnibus qu'ils ont vu marcher hier à belle vitesse en face de nos quais, a si peu de tirant d'eau et est destiné à apporter de si grandes améliorations à la navigation sur notre belle Loire. »

LA RESPONSABILITÉ DES HÔTELIERS

Nous appelons l'attention du public sur la loi limitative de la responsabilité des hôteliers, dont l'adoption est devenue définitive par le vote du Sénat.

L'effet de cette loi sera de mettre les voyageurs dans la nécessité de déposer, au bureau des hôtels, l'argent, les billets de banque ou les valeurs au porteur, s'ils ne veulent se trouver déchu du droit de réclamer au-delà de mille francs.

Cette mesure, dont la justice n'est pas contestable, risquerait cependant d'entraîner beaucoup de déceptions, si elle ne recevait une assez grande publicité pour que chacun pût en être informé.

La commission du Sénat a émis le vœu que la préfecture de police à Paris et les municipalités prissent des arrêtés pour en ordonner l'affichage dans toutes les chambres d'hôtel.

Voici, du reste, le texte de cette loi :

« Article unique. — Il sera ajouté à l'article 1953 du Code civil le paragraphe suivant :

« Cette responsabilité est limitée à mille francs pour les espèces monnayées et les valeurs ou titres au porteur non déposés réelement entre les mains des aubergistes ou hôteliers. »

LES FUMEURS PRÉCOCES

On parle beaucoup, aux Etats-Unis, d'une mesure rigoureuse que vient de prendre l'Etat de Connecticut à l'égard des fumeurs précoces.

Reconnaissant ce fait, malheureusement trop avéré, que l'usage du tabac est, pour les enfants ou les jeunes gens, la cause d'une foule de maladies organiques, les autorités de la grande province américaine viennent de voter une loi interdisant l'usage du tabac aux enfants âgés de moins de 16 ans.

La nouvelle loi est très sévère : elle déclare que toute personne qui vendra, donnera ou délivrera des cigarettes ou du tabac à un mineur de 16 ans sera passible, pour chaque fait de ce genre, d'une amende pouvant s'élever à 250 francs.

D'autre part, tout enfant âgé de moins de 16 ans qui sera surpris fumant dans la rue ou

rouillent, en attendant, près des grandes cheminées, entre un tableau pieux, le portrait de l'empereur, celui du prince et une vue de Vienne ou de Lorette.

Il n'a pas non plus de ministère. Il surveille de près le tribunal où la justice se rend, soit par la voix d'un juge, soit, dans les affaires criminelles, par celle de cinq échevins.

Tous ses sujets sont voués à l'agriculture. Lui-même en poursuit le développement et, du haut de son palais, il peut contempler, dans la riche campagne qui l'entoure, les églises, sans cesse renaissantes, que ramène chaque saison. Les délicieuses sculptures de l'église de Waduz montrent qu'il n'oublie pas de prendre soin des beaux arts.

Un conseiller princier, fixé à Waduz, suffit à diriger toute l'administration de la principauté. Et, quant aux finances, elles sont faciles à régler. Le maître, le tyran qui prélève les plus fortes contributions, c'est le Rhin, dont il faut sans cesse réparer les digues. Le prince ne touche pas de liste civile, mais les pauvres sont à même de trouver la leur dans sa caisse. Sa paternité descend et rayonne de ses enfants sur ses serviteurs, et de ses serviteurs sur ses vassaux... Ah! de grâce, gens qui passez,

dans un endroit public, sera puni d'une amende dont le maximum est de 35 fr.

La mesure prise est rigoureuse, mais qui veut triompher doit faire abstraction des demi-moyens.

En France, la Société contre l'abus du tabac, dans sa dernière séance, a décidé qu'elle demanderait à ceux de ses membres qui appartiennent au Parlement de prendre l'initiative d'une proposition de loi analogue à la mesure législative qui vient d'être adoptée en Amérique.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 avril 1889.

On engage peu d'affaires nouvelles, néanmoins les cours sont très soutenus : 3 0/0, 87.50 ; 4 1/2 0/0, 106.

L'action du Crédit Foncier montre les plus fermes tendances à 1,335 au comptant.

La Société Générale s'élève à 470.

La Banque de Paris est demandée à 786. Son émission des obligations des Chemins de fer de Santa-Fé est un véritable succès.

La concession, à la Compagnie des Chemins de fer de Venezuela, de la ligne de Mérida au lac Maracaïbo, a fait l'objet d'un acte du gouvernement. Conformément aux stipulations de la loi générale, le gouvernement garantit 7 0/0 de rendement annuel au capital émis, soit en actions, soit en obligations. Les capitalistes trouveront donc dans cette émission un emploi avantageux de leurs disponibilités.

La Banque d'Escompte est très bien tenue à 540. C'est demain que clôture l'émission des 7,354 obligations des Houillères de Dombrowa.

Après le succès considérable obtenu par l'émission des Bons de l'Exposition, le Bon Hypothécaire Tunisien de 30 fr. remboursable à 400 fr. en 75 ans est assuré de rencontrer un accueil d'autant plus favorable qu'il jouit d'un revenu minimum de 4 fr. garanti pendant cinq ans par la Société la Capitalisation, chargée en outre de reconstituer, moyennant un versement de 45 fr. par Bon, le capital nécessaire au remboursement à 400 fr. desdits Bons.

Les obligations des Chemins Economiques s'inscrivent à 385.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La circulaire Blondel et Garnier traite dans son numéro du 20 courant les questions suivantes : La hausse du Centenaire. — Fonds d'Etat étrangers. — Emission d'obligations des Chemins de fer de Santa-Fé. — La Banque et le Foncier. — Suez. — Panama. — Corinthe. — L'Union industrielle, etc. — Cette circulaire est envoyée gratuitement sur demande à nos lecteurs.

BOURSE DE PARIS

Du 23 avril 1889

3 0/0	87 40
3 0/0 amortissable	89 40
4 1/2	106 »

M. LEMERCIER, dentiste du Prytanée militaire de La Flèche, à l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, 6, rue Saint-Jean, maison Gouby, les deux premiers jendis de chaque mois, et le vendredi et le samedi de chaque semaine.

amenez-lui un parlement pour son bonheur et pour celui de son peuple !

Or, ne voilà-t-il pas qu'un jour, dans le palais de Waduz, l'oreille princière s'ouvrit toute grande. Le vieux comte lithuanien, qui allait et venait en ami de Waduz à Ragatz, avait dit : « Un des plus grands agriculteurs de France se trouve en ce moment au Hof. »

« Quand tu passes, cueille la date si elle est mûre, conseille l'Arabe, et prends le chemin que tu vois libre avant que le vent y jette le sable du désert. »

Pour juger du prix de l'occasion, le prince fut moins poétique peut-être, mais tout à fait du même avis que le fils d'Ismaël. Des systèmes nouveaux pouvaient lui être révélés, des progrès tentés par ses chers laboureurs. Et un grain de blé à une valeur aux yeux du chrétien qui, devant Dieu et devant sa conscience, répond de la fortune publique.

M. de Kerdu fut donc officiellement avisé que le suzerain désirait recevoir sa visite, et averti de la présence de Joseph, la faisait gracieusement prier d'accorder à la princesse et à ses enfants le temps que M. de Kerdu lui donnerait à lui-même.

Nous ne saurions trop insister auprès des malades en leur faisant distinguer de leurs nombreuses imitations les *Véritables Grains de Santé* du Dr Franck, faciles à reconnaître à leur étiquette en 4 couleurs. C'est le meilleur préservatif de la constipation.

EPICERIE GÉNÉRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

Grand choix d'Articles de PAQUES

A DES PRIX EXCEPTIONNELS DE BON MARCHÉ.

Paniers riches ; Œufs de toute grosseur, décorés ou non ; Œufs rustiques avec sac satin, Poules, Canards, Voiture bébé chocolat, Châlet suisse, Cabane avec cygnes, etc., etc.

SPÉCIALITÉ DE BOITES POUR BAPTÊME

Elles sont garnies de Dragées et de Pralines surfinies, vendues au poids net, même prix qu'au détail.

ÉTATS-UNIS DE VENEZUELA

Emission de 42.000 Obligations de la Compagnie Française des Chemins de fer Vénézuéliens.

REVENU 25 fr. NET D'IMPÔT

JOUISSANCE 1^{er} MAI 1889

PRIX D'ÉMISSION : 365 FRANCS

Payables 25 francs en souscrivant, 90 francs à la répartition

125 francs le 1^{er} Juin et 125 francs le 1^{er} Août.

INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT GARANTIS

par les Etats-Unis de Venezuela, par la ligne, les terrains et par le capital de la Société.

On souscrit le 1^{er} Mai :

à PARIS, à la Banque Transatlantique, 6, r. d'Arber;

à MARSEILLE, à la Société Marseillaise;

à AMSTERDAM, chez MM. Westendorp et Cie;

à BRUXELLES, à la Caisse Gén. de Reports et Dépôts

à ANVERS, à la Banque Centrale Anversoise.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

165.620 Obligations hypothécaires de 500 fr.

DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES

CHEMINS DE FER DE LA PROVINCE DE SANTA-FÉ

Revenu : 25 fr. (janvier-juillet)

Remboursement en 55 ans par tirages annuels
Prix : 427 fr. 50 (avec un coupon spécial de 6 fr. 25 au 1^{er} juillet 1889), en payant : 20 fr. en souscrivant ; 100 fr. à la répartition ; 450 fr. du 1^{er} au 6 juin ; 157 fr. 50 du 1^{er} au 6 juillet.

426 fr. en se libérant à la répartition.

(Coupon spécial de 6 fr. 25 au 1^{er} juillet attaché.)

Le placement ressort à 6 0/0

GARANTIES

Annuité en or, servie par la Province pendant la durée de la concession et couvrant toutes les charges des obligations ; intérêt et amortissement payés par la Cie de Fives-Lille, pendant la durée des travaux ; 1^{re} hypothèque sur 762 1/2 kilom. de chemins de fer ; Capital social de 10 millions, maintenu disponible.

On souscrit : le 25 avril, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. PRIX : 5 fr. le flacon. — CHEZ J. FERRÉ, Pharmacien

102, RUE RICHELIEU, PARIS

Pour adoucir, velouter, Blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon.

Évitez les contrefaçons étrangères.

J. SIMON (Rue de Provence, 36, PARIS. Rue de Béarn, 41, LYON.)

Le VIN AROUD au Quina, au

Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE et l'APPAUVRISSMENT du SANG. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

TOUTES PHARMACIES

LE NUMÉRO 2

du FIGARO-EXPOSITION

Paraîtra le 22 mai

APPEL AUX POÈTES. — Le 42^e concours poétique ouvert en France le 15 février sera clos le 1^{er} juin 1889. — Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du comité, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne). — Affranchir.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, Et de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques, Le DIMANCHE 28 AVRIL 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

EN 2 LOTS

AVEC FACULTÉ DE RÉUNION
1^{er} Lot

DE L'USINE DES HURAUDIÈRES

Comprenant Plusieurs vastes bâtiments avec machine à vapeur de la force de 60 chevaux et 4 paires de meules à usage de fabrication de noir animal, tannerie ou autres industries similaires, le tout d'une contenance de un hectare vingt-neuf ares vingt centiares, situés commune de Saumur (Maine-et-Loire).

Mise à prix..... 30,000 fr.

2^e Lot

Et d'un Pré, appelé

LE PRÉ-DU-GODET

Avec canal communiquant avec le Thouet,

D'une contenance de quatre-vingt-dix ares.

Mise à prix..... 3,000 fr.

LOCATION. — Lesdits immeubles sont loués moyennant 3,000 fr., nets d'impôts et de primes d'assurances.

S'adresser, pour renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente;

2^o A M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans, dépositaire du cahier des charges. (374)

AVIS

M. AVENIER informe MM. les Propriétaires qu'il fera, comme d'habitude, les VIDANGES aux prix et conditions de l'adjudicataire agréé par le Maire. S'adresser à l'Usine. (259)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE à l'amiable, UNE PETITE PROPRIÉTÉ

A Saumur, rue des Écuries, Comprenant : une maison avec dépendances et un jardin contenant 33 ares.

S'adresser au propriétaire, M. MANRY, rue des Écuries, ou à M^e LE BARON, notaire. (407)

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelles. (408)

CHAPELLERIE FRANÇAISE GROS ET DÉTAIL

ROUSSEAU

Rue Saint-Jean, 50.

Grand assortiment de Chapeaux souples, durs et demi-souples. Articles haute nouveauté Laville.

Casquettes fantaisie, première maison de Paris.

Chapeaux de soie Des-granchamps.

Chapeaux de paille hommes, dames et bébés (forme spéciale en jonc pour petite fillette), paille anglaise et autres.

Tous ces articles, de la plus haute nouveauté, seront vendus à de très bonnes conditions.

Atelier de Blanchissage pour les Pailles
Toutes réparations sont livrées sous 48 heures.

A VENDRE

ROGNURES DE PAPIER

BLANCHES OU DE COULEURS
Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

Société civile d'exploitation des Carrières européennes d'Amiante

AGENCE RÉGIONALE

Pour l'Ouest et le Centre de la France

SAUMUR, 6, RUE DES PAYENS

L'Amiante, réduit en poudre, est un insecticide puissant, employé avec le plus grand succès par les viticulteurs du Midi de la France depuis plusieurs années; il combat infailliblement le Phylloxera, l'Oidium et le Mildew. Son emploi est des plus simples et des plus économiques.

S'adresser à l'AGENT RÉGIONAL pour avoir des renseignements.

A VENDRE aux environs de Saumur, un BEAU CHEVAL, âgé de 8 ans, taille 1^m 62, s'attelant et se montant, allures très vives.

S'adresser au bureau du journal.

EN COURS DE PUBLICATION DANS

Le JOURNAL du DIMANCHE

Recueil littéraire illustré paraissant chaque semaine

Le Torpilleur 29

Roman de mœurs maritimes, par Pierre MAEL, illustré par Paul DESTEZ.

La Dernière Nuit d'Héliogabale
Conte romain, par Louis JOURDAN, illustré par Paul DESTEZ.

LES FILLES DU BOER

Par Alfred de BREHAT.

10 c. le numéro de 16 pages, chez tous les libraires.

Abonnements : départements, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

La collection du Journal, qui se compose actuellement de 62 volumes, forme une VÉRITABLE BIBLIOTHÈQUE, renfermant plus de 750 romans des meilleurs écrivains contemporains.

La facilité que nous offrons à nos abonnés et à nos lecteurs de prendre cette collection en plusieurs fois, leur permet d'acquiescer, sans déboursé apparent, les romans les plus importants de nos principaux auteurs.

NOTA. — Toute commande doit être accompagnée de son montant en mandat-poste à l'ordre de M. l'administrateur.

Primes gratuites offertes à tous les abonnés directs.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue.

Bureaux, 64, rue Amélot, Paris.

MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS
Par HYPOTHÈQUE, Avancés sur Biens et TITRES DOTAUX
Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.
Avancés avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue La Fayette, PARIS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).
Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										
STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25		12 50	7 55	11 35			
Chartres			9 6	9 33	2 53	9 44	1 29			
Chât.-d-Loir			10 10	10 52	3 34	12 28	4 49			
Noyant-Méon			12 54	3 9	7 36	1 13	5 31			
Linières-Bou				3 41	7 47		6 3			
Vernantes				3 36	7 49		6 13			
Blou				3 48	8 11		6 23			
Vivry				3 59	8 20		6 31			
SAUMUR										
(Orl.) (arr.)			1 29	4 10	8 30	1 48	6 42			
(Orl.) (départ.)			1 36	4 16	8 34	1 54	6 43			
Nantilly (arr.)				4 24	8 41		7			
SAUMUR										
(Orl.) (arr.)				4 36	8 51		7 11			
(Orl.) (départ.)			8 31	10 37		8 30	10 30			
Nantilly (départ.)			8 27	10 44		8 25	10 43			
Chât.-Varr.			8 18	10 42		8 16	10 41			
Brézé-s.-Cyr.			8 21	11		8 19	10 39			
Montreuil			9 19	11 24		9 17	11 23			
Thouars			11 57	2 34	5 33	9 38	2 44			
Niort			3 58	4 24	7 59		4 33	10 27		
Saintes				6 28	11 05		6 11	2 3		
Bordeaux				9 9	3 36		9 02	4 54		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS										
STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 15		8 20			
Saintes					7 45	8 18	11 39		6 26	
Niort					9 32	10 30		5 50	8 10	
Thouars					12 14	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59
Montreuil						12 59	2 03	4 55	9 06	10 31
Brézé-s.-Cyr.					9 35	4 38		2 38	5 19	9 41
Chât.-Varr.					10 07	7 27		2 46	5 22	9 49
Nantilly (arr.)					10 13	7 34		2 51	5 31	9 55
SAUMUR										
(Etat) (arr.)					10 23	7 45		3 02	5 42	10 03
(Etat) (départ.)						7 45		3 01	5 40	
Nantilly (départ.)						7 45		3 01	5 40	
SAUMUR										
(Orl.) (arr.)					7 47	11 44	1 29	3 01	5 41	10 58
(Orl.) (départ.)					7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 5
Vivry					8 10	12 09		3 17	5 57	
Blou					8 19	12 18		3 26	6 06	
Vernantes					8 34	13 33		3 39	6 19	
Linières-Bou					8 45	12 46		3 51	6 30	
Noyant-Méon					8 59	1	3 14	4 04	6 42	11 42
Chât.-d-Loir.					10 7	2 15	3 53	5 09	7 48	12 24
Chartres					2 50		5 51	9 37	12 4	3 22
Paris					3 25		8	11 50	3 27	5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON						
STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	9 27	4 31			
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50			
Chinon	9 04	12 50	7 14			

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS						
STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50			6 15
Moncontour	7 44	15 48	2 27			8 22
Loudun	8 42	1 46	3 4			9 24
Montreuil (a)	9 21	3 21	4 38			10 9
(départ.)	9 39	4 29	5 5	9 30		
le Vandeinay	9 40	4 46	5 10	9 41		
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 53		
Doué	9 57	6 18	5 36	10 1		
Martigné	10 17	7 5	5 46	10 24		
Angers	11 43	9 50	7 10			

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS						
STATIONS	Omn.		Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		8 26	11	11 49	5 57
Martigné	6 1		8 26	11	11 13	7 42
Doué	6 24		8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30		9 07	12 16	1 44	8 21
le Vandeinay	6 37		9 10	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)	6 40		9 26	12 49	2 01	8 41
(départ.)	7 36		1 26	15	9 14	
Loudun	8 24		4 14	3	10 13	
Moncontour	8 55		6 8	3	10 18	
Poitiers	10 23		10 45	5	14 16	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS										
STATIONS	Direc.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45				6 10	8 40	12 07	3 10	7 35	
Angers			2 19	6 30	8 44	11 19	3 57	5 55	9 33	
La Ménitré			2 52	7 10	9 09	11 38	4 29	6 16	10 01	
Les Rosiers				7 19	9 17	12 07	5 52	8 26		
St-Clément				7 26		12 14	6 39			
St-Martin				7 38		12 21	4 07	6 39		
Saumur (a)			3 22	7 46						